

Compte-rendu des représentantes des parents d'élèves

suite aux remarques de parents portées au conseil d'école – 8/11/2016

Pour ce premier conseil d'école, nous avons eu 9 retours avec des remarques et/ou questions et 7 « rien à signaler ».

Voici les réponses aux questions posées :

- **Nous avons à plusieurs reprises récupéré notre enfant mouillé jusqu'au slip (et ce n'était pas de l'urine). Apparemment, il s'assoit dans le sable humide.**

Il faut voir cela directement avec la maîtresse concernée.

- **Très étonnés et déçus du manque d'implication des maîtresses pour soutenir l'association des parents d'élèves(APE). Seule Carole était présente. Pour être honnête, c'était notre première réunion, mais nous ne pensions pas y trouver aucune maîtresse surtout dans la situation qu'était l'association en début d'année scolaire.**

- **Nous regrettons la faible implication de certains membres du corps enseignant dans la vie de l'école, notamment lors des réunions de l'APE. Ceci les concernant pourtant.**

Ceci ne relève pas du conseil d'école. Toutefois, des précisions sont apportées. S'agissant d'une association de PARENTS d'élèves, les maîtresses ayant des enfants scolarisés dans d'autres écoles assistent, en tant que parents, aux réunions concernant leurs enfants. Pour celles qui ont des enfants scolarisés à Degré, elles précisent que lorsqu'elles viennent, c'est en tant que mamans et non maîtresses. Certaines remarques qui sont faites ne donnent pas envie de revenir. De plus, les maîtresses essaient de participer comme elles le peuvent. Ne pas assister aux réunions ne veut pas dire ne pas être présentes aux soirées, aider à l'accueil, au service ou à la mise en place... Il est ajouté que quelques années en arrière, de mémoire de parents ayant fait partie de l'APE, les maîtresses n'étaient pas présentes et que cette remarque devrait également être faite aux nombreux parents qui ne participent pas à l'APE. Lorsqu'il y a un projet plus important, il est d'usage que les maîtresses soient alors invitées en tant que maîtresses à venir présenter le projet. Mr Genest et Mme Lechat demandent également à être invités officiellement pour l'assemblée générale de début d'année de l'APE.

- **Serait-il possible d'avoir un récapitulatif financier des actions de l'année 2015/2016 avec les recettes et les dépenses des différentes subventions (état, mairie, APE, actions des maîtresses – brioches...)? Et éventuellement un prévisionnel de l'année 2016/2017 (nous avons été un peu perdus dans les différentes actions, savoir quelle action a servi à payer quoi ?!)**

Un récapitulatif financier est affiché au tableau deux fois par an (un bilan provisoire puis, le bilan définitif) et est consultable sur le site de la mairie. Sur chaque sortie, seul un tiers reste à la charge des parents. Un tableau récapitulatif des frais liés aux sorties 2015/2016 est également consultable en ligne. Un tableau prévisionnel est impossible car le coût des sorties et des transports n'est pas connu si longtemps à l'avance.

- **Quel projet les maîtresses ont-elles prévu avec l'argent récolté (tombola kermesse, brioches et gâteaux du vendredi soir...) vu que l'association participe à une enveloppe très importante et que nous, parents, participons également à chaque manifestation ?**

Les sorties ont été annoncées et figurent dans le compte-rendu des maîtresses. Il n'y aura pas de gros projet cette année. Les recettes d'une année ne sont pas entièrement dépensées la même année, permettant ainsi de disposer d'un fond de roulement.

- **Au sujet des TAP, il faudrait que chaque enfant soit sur le même pied d'égalité. En effet, je ne comprends pas pourquoi mon enfant a dû choisir entre les faire toutes ou pas du tout et que je m'aperçois que d'autres sélectionnent les activités qu'ils souhaitent, est-ce normal ?**

À l'exception des élèves au planning, les élèves assistent à toutes les activités ou à aucune. La règle sera rappelée aux parents et aux enfants.

- **Serait-il possible d'avoir un descriptif ou l'organisation d'une démo des TAP sur les expériences scientifiques ?**

Les grandes lignes et la progression pour les expériences scientifiques ont été données au moment des réunions de début d'année. En fonction des niveaux, les enfants font des choses différentes. Les plus grands ont des fiches techniques.

- **La surveillance est à revoir à la pause méridienne.**
- **Nous constatons malheureusement et cela depuis plusieurs années déjà, qu'il arrive beaucoup d'accidents dans cette école. Le souci n'étant pas forcément les accidents car ça arrive, mais plutôt le fait que jamais personne ne voit rien.**
- **Depuis le début d'année, nous constatons beaucoup d'accidents surtout sur le temps du midi dû au manque de personnel certainement, mais nos enfants se trouvent en insécurité et lorsqu'il y a un problème, on nous répond « nous n'avons rien vu », ce qui correspond à pas vu, pas d'assurance. Comment cela peut être normal ?**

En ce qui concerne la surveillance, il y a deux personnes pour surveiller les enfants quand ils sont tous dehors. En ce qui concerne les accidents, si quelque chose se produit, l'enfant doit avertir sa maîtresse dès que possible. Un parent a déjà été rencontré à ce sujet.

- **Serait-il possible d'être informé des dates de sorties scolaires dès qu'elles sont établies et non 15 jours avant quand cela est possible afin de s'organiser professionnellement pour se rendre disponible en tant qu'accompagnant ?**

Les dates sont souvent annoncées lors du premier conseil d'école. Les mots sont souvent diffusés tardivement car ils précisent le coût restant à la charge des familles, sachant que les différentes dépenses liées à la sortie ne sont connues de manière définitive que très peu de temps avant la sortie en question. Toutefois, pour faciliter votre organisation personnelle (prise de congés, échange d'horaires...), vous pouvez vous rapprocher des maîtresses en leur indiquant que vous souhaitez accompagner sur une sortie précise et ces dernières vous retiendront comme accompagnateur/trice.

- **Pourrait-on être informé lorsque la période d'évaluation débute ?**

Il faut voir cela directement avec la maîtresse concernée.

- **L'idée de valoriser les efforts de l'enfant en donnant des bons points et tampons est très intelligente et à conserver.**
- **Les enfants ont été très heureux de découvrir la méthode des bons points et tampons avec la remplaçante de Géraldine. En confiance et très motivés, les enfants portaient beaucoup d'intérêt à réussir, pourquoi ne pas continuer ?**

L'idée était bonne. Chaque enseignant ayant sa manière de fonctionner, c'est une idée à voir, à laquelle il faut réfléchir.

- **Extrait d'une lettre de parent (celle-ci était accompagnée d'un texte semblant officiel mais sans source, ni date. La lettre n'étant pas signée, nous n'avons pas pu demander davantage de renseignements)**

Comme l'année dernière, je souhaite relever la non-conformité de vos bacs à sable.

Certes vous avez des bâches pour soit disant « les protéger » mais celles-ci ne sont pas remises tous les soirs...

De plus, autour de l'aire de jeux du toboggan, il n'y a aucune possibilité de protéger le sable donc les animaux y sont libres d'uriner et déféquer dedans (oiseau mort également retrouvé dedans) et nos enfants y jouent tous les jours.

Pourquoi ne pas envisager de mettre à cet endroit des dalles prévues pour les aires de jeux comme dans les autres communes ?

L'année dernière vous évoquiez la relation de développement chez l'enfant en jouant dans les bacs à sable. Mais ne vous souciez-vous pas du côté hygiène ???

Le constat des maîtresses et représentantes de parents d'élèves reste identique : les bacs à sable occupent beaucoup les enfants. Dans les écoles où il n'y a plus de bac à sable, il a été constaté un plus grand nombre d'accidents liés aux bousculades et chutes. En ce qui concerne l'aire de jeu, étant donné la hauteur des jeux, deux solutions sont règlementairement possibles : les dalles qui représentent un coût important pour la communauté ou du sable – option choisie par la commune. Il est également rappelé que les communes sont obligées d'adapter la réglementation en fonction des ressources de la commune. En ce qui concerne l'hygiène, les enfants se lavent systématiquement les mains avant d'aller manger. Il est ajouté qu'au quotidien, un enfant qui se roule dans l'herbe, pique-nique en forêt ou va à la plage est exposé aux mêmes désagréments que dans un bac à sable de cour d'école. Enfin, si cela est vraiment un problème, le parent particulièrement soucieux pour son enfant pourra alors lui interdire d'aller jouer dans le sable et lui en expliquer les raisons.

- **En ce qui nous concerne, nous remercions l'équipe enseignante pour son investissement et sa disponibilité tant vers les enfants que les parents. Excellente école. Un grand merci.**

Réponse des représentantes de parents à une remarque de parent

Nous ne l'avons pas évoquée au conseil d'école car elle concernait uniquement les représentantes des parents d'élèves : **« nous sommes surpris par la nouvelle formulation du coupon rédigé par les représentants des parents d'élèves. A la lecture de ce dernier,**

nous avons l'impression de ne pas être capables de formuler une question par nous-mêmes. »

Nous sommes surpris à notre tour car ce coupon a été modifié et utilisé depuis le deuxième conseil d'école de l'année 2015/2016. Nous avons alors décidé de changer légèrement la formulation et avons souhaité, comme vous l'avez remarqué, insister sur l'explicitation car lorsque des remarques sont formulées de manière vague et sans question précise (par exemple : « problème avec le ménage »), il devient difficile pour nous de savoir comment exploiter ce retour et les parents viennent ensuite nous voir en nous disant qu'aucune réponse n'a été apportée.

Aussi, nous nous permettons d'insister auprès de vous, parents, sur la communication directe, n'hésitez pas à venir nous voir et/ou à signer, vous identifier pour que nous puissions, de notre côté, revenir vers vous. Pour ceux qui ne nous connaissent pas, nos photos figureront bientôt dans le panneau d'affichage. Nous vous rappelons qui nous sommes :

- *BOUÏTELOUP Céline, maman de Louna (CM1, Françoise) et Alicia (CE1, Anne)*
- *DE MEIRE Olivia, maman de Maëlys (CE2, Géraldine) et Lilian (MS, Carole)*
- *GUILLAUME Anne-Claire, maman de Nestor (CP, Anne)*
- *JARDRY Sandra, maman de Luna (CM1, Géraldine)*
- *MOUSNIER Nathalie, maman d'Élanor (MS, Carole)*

- *GASNIER Hélène, maman de Lou (CM1, Géraldine)*
- *VERITE Michèle, maman de Nathan (GS, Marina)*

Les représentantes de parents d'élèves